

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions 1^{re} page: 5 fr. la ligne; 2^e page: 3 fr. la ligne
Abonnements et annonces payab. d'avance

Rédacteur en Chef: EMILE LACROIX

Abonnements: Tunisie et Constantine: Un an
10 fr.; France et Etranger: 12 fr.

L'espoir renaît...

Quelques bonnes journées de pluies, fines, pénétrantes et persistantes, ont suffi pour rendre la joie et la gaieté à toute la Tunisie aussi bien agricole, que commerciale ou même simplement fonctionnaire.

C'est que les pluies jouent un grand rôle, un très grand rôle même dans ce pays essentiellement agricole. Sans elles, c'est la navrante détresse, c'est la misère pour les uns, la gêne pour les autres, le pain cher pour tout le monde, le cours de la vie augmentant en proportion de la quantité d'eau tombée l'hiver.

S'il pleut beaucoup, les colons et les fellahs sont dans la joie, procèdent à des achats nombreux qui font marcher le commerce, les prix des marchandises baissent en raison de la concurrence et, chose agréable à notre sympathique grand argentier M. Crancier, les impôts rentrent bien; s'il ne pleut pas, tout le monde se restreint, tout le monde serre les cordons de la bourse, les achats se font rares, on les réduit au strict minimum, le commerce languit, les frais généraux restent les mêmes les commerçants pour se couvrir majorent les prix en conséquence dont l'acheteur fait naturellement les frais...

Gloire donc aux bonnes ondées tombées tous ces temps-ci et qu'elles se renouvellent en temps opportun pour nous donner une récolte abondante qui apportera enfin un peu de bien-être, sinon de bonheur, sur cette terre ingrate où, faute impardonnable de nos dirigeants, l'hydraulique agricole n'existe encore qu'à l'état de vague projet après quarante ans passés d'occupation!

Ce sera l'œuvre, il faut l'espérer, de M. Mourgnot, notre très actif et intelligent directeur général des Travaux publics qui semble avoir pris à cœur sa tâche et vouloir faire œuvre durable plutôt que de suivre l'exemple de quelques-uns de ses prédécesseurs qui n'avaient d'autre but que de vite décrocher la bonne et grasse situation qui permet de mettre un peu plus de beurre dans les épinars, parfois même au détriment de leur réputation, déjà endommagée.

Des noms? Nous pourrions en fournir. A quoi bon remuer les cendres du passé! L'Avenir du Centre dans un de ses derniers numéros disait que « la nouvelle année qui a débuté dans une atmosphère presque maussade, tant les gens avaient le front soucieux et le cœur gros a tenu au-delà les promesses qu'elle semblait faire.

« De grandes pluies générales sont tombées pénétrantes, fines et persistantes non seulement dans la région, mais encore dans toute la Régence.

« Puisque tout s'annonce bien, disait notre confrère et que notre optimisme nous porte à voir s'éclaircir les horizons brumeux à travers le prisme de nos longues vues roses, souhaitons aux établissements financiers de voir dès à présent l'ère de prospérité dans laquelle va bientôt entrer notre chère Tunisie ».

Oui, mais il y a toujours la question des bénéfices de guerre qui plane au-dessus de nos commerçants.

Et le gouvernement ne se décide pas vite à faire connaître ses intentions, mieux, il pourchasse ses débiteurs.

Que va-t-il faire se demande-t-on? Remboursera-t-il ou ne remboursera-t-il que les Espagnols et les Italiens?

Il faudrait en finir avec cette éternelle question qui pèse comme une tuile de Nessus sur nos épaules et paralyse toute l'activité commerciale et bancaire.

Que ce soit Paris ou Tunis qui décide, sans retard, et surtout procéder avec équité et sans favoritisme: tous ou personne et qu'on n'en parle plus.

Banque de Tunisie

On souscrit sans frais à la Banque de Tunisie et dans ses agences à la nouvelle émission à Frs 498,50 des bons du CREDIT NATIONAL 6% à lots nets de tous impôts présents et futurs.

BULLETIN

Une sale blague du Grand Conseil

En donnant notre adhésion pleine et entière aux propositions des commerçants de trouver, en partie, les 35 millions nécessaires pour équilibrer le budget, nous pensions, dans notre simplicité naïve, que l'administration allait tout bonnement et simplement relever de un ou deux pour cent le droit ad valorem à l'importation comme à l'exportation de toutes les marchandises sans aucune exception, ce qui aurait produit une quinzaine de millions sur un chiffre global de 7 à 800 millions.

En y ajoutant les relèvements des tabacs, de l'alcool, cartes à jouer, etc, etc, on atteignait aisément vingt-cinq millions, et en supprimant quelques sinécures, en rognant de ci, de là, en licenciant par ci, par là, quelques inutiles budgétivores, nous comptions que le budget serait largement équilibré.

Mais nous étions à cent lieues de songer à ces coefficients dont le Journal officiel tunisien est plein dont on se sert pour puiser à pleines mains dans nos poches.

En somme, le Grand Conseil, tout en ayant l'air d'avoir résisté aux prétentions de l'administration, lui a rendu d'une main ce qu'il lui avait pris de l'autre.

Et ce n'est pas ce qui fera remonter ses actions dans l'esprit public qui commence à sentir terriblement l'effet des coefficients... de malheur.

La Société Générale reçoit sans frais les souscriptions à l'émission du Crédit National 1923 6 pour cent avec lots.

Prix d'émission: 498.50

Les chemins de fer algériens

M. le député de Bermont d'Aurillac vient de publier deux articles sur les chemins de fer nord-africains. Il s'étonne que nos diverses lignes ne soient pas soudées à celles d'Algérie. Nous sommes entièrement de son avis nos lecteurs ne l'ignorent pas, car nous avons rompu pas mal de lances pour faire cesser cet état de chose fort préjudiciable aussi bien à l'Algérie qu'à la Tunisie.

Contrairement à ce que pense M. de Bermont d'Aurillac, notre ligne de Tabarka, chose incroyable, ne rejoint pas le tramway de Bône-la Calle. Il reste une soixantaine de kilomètres à construire, mi-partie en Algérie, mi-partie en Tunisie. Les verrons-nous jamais construire? C'est peu probable avec l'état d'esprit particulier aux bônois qui ne tiennent pas beaucoup à entrer en relations avec nous, ferroviairement parlant s'entend, car ils craignent de voir détourner sur nos ports les produits du sol et encore plus ceux du sous-sol de l'est-constantinois. Et c'est ce qu'il ne faut pas, ceux-ci fussent-ils restés à jamais, enfouis sous terre.

En attendant, si les bônois n'entendent pas voir relier nos chemins de fer aux leurs, nous avons commis la grande faute d'arrêter notre ligne à Tabarka au lieu de la prolonger jusqu'à la frontière, car il est de toute évidence que les deux lignes Mateur-Tabarka et Bône-la Calle ne pourront rester indéfiniment sans se rejoindre.

Il en est de même d'autres lignes dont le raccordement est réclamé par l'autorité militaire, en l'espèce un maréchal de France, en raison de leur utilité stratégique, elles faciliteront les relations entre des régions proches séparées par des barrières de convention.

Une réunion de grands chefs de service algéro-tuniso-marocains doit avoir lieu prochainement à Alger. Nous saurons donc bientôt ce qui sortira de leurs délibérations et si la barrière de Chine sera maintenue à l'est comme à l'ouest de l'Algérie.

Après votre repas, buvez un RHUM CHAUVET

Nos Exploitations Phosphatières ne seraient pas en péril

Un ami nous écrit de n'avoir aucune crainte pour nos phosphates.

Des accords seraient intervenus entre les ministres intéressés pour régler la production et la vente des phosphates marocains qui remplaceraient sur le marché européen ceux de Floride dont la sortie du continent américain va être interdite.

La consommation du phosphate augmentant tous les jours il y a place pour toutes les exploitations algériennes, tunisiennes et marocaines.

« Quant au voyage de M. Pellé, directeur général de la Cie Gaisa à Paris aux gisements marocains il faut ne voir que le désir très légitime d'un phosphatier, de visiter des gisements qui passent pour les plus riches du monde après ceux de Syrie, encore inexploités par suite de la mort de ses propriétaires ».

Nous sommes heureux d'enregistrer ces déclarations qui mettront fin aux appréhensions des phosphatiers qui avaient cru voir dans le voyage de M. Pellé autre chose qu'un désir de se rendre compte par lui-même de l'importance des gisements marocains.

Les Finances Tunisiennes

Un décret de... liquidation

Si la lecture du "Journal Officiel Tunisien" est généralement sans attrait pour le commun des mortels, certains de ses numéros sont cependant extrêmement intéressants... pour les avocats, les journalistes et les hommes d'affaires mais point pour les contribuables.

Témoin celui du 3 janvier courant qui vient de nous parvenir avec une bonne quinzaine de retard.

On y trouve entre autres, un bon petit décret du 20 décembre dernier qui ouvre quelques crédits dont le besoin se faisait évidemment sentir s'élevant à la modeste somme de 4.291.500 francs, — une misère par les temps actuels — pour effectuer des dépenses d'une incontestable utilité:

1. 975.000 francs pour le voyage du Président de la République — joli voyage très intéressant, et surtout pas cher, comme on voit... à la portée de toutes les bourses.

2. 400.000 pour paiement de diverses dépenses imprévues occasionnées par la participation de la Tunisie au four colonial de Marseille!

Quelles peuvent bien être ces dépenses « imprévues » pour une somme aussi élevée après les deux millions affectés à cette même exposition?

Il faut avouer que nous devons bien cela à nos aimables voisins de la Cannebière que l'excellente "Tunisie Française" a l'irrévérence de traiter de « derniers pirates barbaresques ».

Le Maroc Français

Dans les « Annales Coloniales » de Paris notre ami, M. Emile Morinaud, député-maire de Constantine, qui s'est taillé au parlement une situation de premier plan, établit le bilan du Maroc français depuis 1909.

En 1913, le budget civil du Maroc était, dit-il, de 17 millions. Depuis 1920, il oscille entre 285 et 295 millions. Le Maroc a environ 5 millions d'habitants dont 4 dans la zone pacifiée. A cent millions près, il a obtenu en dix ans, une situation financière aussi forte que celle de l'Algérie.

Cette simple comparaison montre quel effort a été fait au Maroc par le Maréchal Lyautey et ses distingués collaborateurs. — au point de vue de l'armature budgétaire, — base indispensable de l'action économique, sociale et politique de tous les pays du monde.

Mais le Maroc est appelé à une grande prospérité par ses phosphates, la colo-

nisation et l'amélioration des cultures. Les céréales n'y rapportent, comme en Algérie, (à la charrue arabe) que de 5 à 6 quintaux par hectare. Il est permis d'espérer que d'ici à une vingtaine d'années, le Maroc doublera sa production (céréales, moutons, porcs) — production non concurrente de celle de la France. — L'impôt agricole et bien d'autres taxes augmenteront d'autant. Sans accroissement d'impôt, par le seul accroissement de la matière imposable, le budget du Maroc est donc appelé à atteindre rapidement 400, 500 millions et même à dépasser ce chiffre.

Les gisements de phosphates exploités en régie ne manqueront pas de fournir de leur côté au budget un appoint de plusieurs millions par an (1).

Il est entendu qu'aux dépenses d'exploitation seront portés: 1° l'intérêt et l'amortissement des 36 millions de l'emprunt 1920 qui ont été ou vont être affectés à la mise en exploitation des phosphates; 2° l'intérêt et l'amortissement des dépenses prévues sur le même emprunt qui permettront de doter les gisements de leur chemin de fer d'exploitation.

Même ainsi chargé, — et il doit l'être de la sorte en toute honnêteté vis-à-vis du contribuable marocain et aussi vis-à-vis des gisements concurrents qui sont tous obligés d'amortir toutes leurs dépenses sans exception, — le budget des phosphates (étant donnée la richesse de ces derniers en quantité, on peut exploiter annuellement plusieurs millions de tonnes, et en teneur — 75 pour cent) doit arriver à fournir une recette nette, considérable au budget général du Maroc d'ici peu d'années.

A la fin de 1923, le Maroc semble avoir occasionné pour la France une dépense générale d'environ 3 milliards 700 millions. Fin 1924, avec la diminution prévue, pour la fin de l'année, des dépenses militaires, le Maroc aurait coûté 4 milliards à la Métropole.

Mais, sur ces 4 milliards, les dépenses de pacification réelle ne représentent que 350 millions; les autres dépenses militaires sont celles d'effectifs qui auraient été ailleurs s'ils n'avaient pas été au Maroc, — en France par exemple, — où ils auraient coûté presque aussi cher.

On peut donc dire que le prix de revient du Maroc à la France sera d'environ 1 milliard et demi à la fin de la période de pacification, — dans deux ans.

A ce moment, le Maroc aura un budget de plus de 300 millions, une population européenne de 200.000 habitants dont 50.000 Français.

Il fera avec la France un commerce de plus d'un milliard rapportant au moins 200 millions à cette dernière.

Comme l'Algérie, comme la Tunisie le Maroc est donc pour la Patrie un placement de père de famille.

L'Afrique du Nord apparaît comme l'un des plus riches trésors de la France »

Evidemment, évidemment, seulement il y a malheureusement pour le Maroc une ombre — et quelle ombre! — au tableau brossé de main de maître par notre ami.

On ne saurait trop le dire et le répéter que c'est la possession du Maroc qui nous a valu la guerre sanglante, atroce, de quatre années avec les milliers et milliers de morts, les milliers et milliers de blessés, la dévastation de nos riches départements du Nord de la France et la dette de 300 milliards, qui nous écrase. Ceci compense-t-il cela?

Du jour où le Panthéon mouilla devant Agadir en 1911, l'Allemagne avait préparé sa poudre sèche et tenait son épée aiguisée entre ses doigts crispés... pour la possession du Maroc.

L'attitude des puissances la fit reculer. Elle comprit que l'heure n'avait pas encore sonné et elle attendit patiemment le moment propice de nous tomber dessus non sans nous avoir fait abandonner un bon morceau du Congo.

L'assassinat de l'archiduc Ferdinand et (1) Le total des expéditions des phosphates pour l'année 1922 s'étant élevé à 80.000 tonnes, à raison de 112 fr. 50 la tonne, fob. Casablanca, c'est une somme de neuf millions qui est restée en grande partie dans le pays.

de la princesse, sa femme, fut le signal de la terrible boucherie qui n'est pas, hélas! terminée si l'on en juge à la tournure que prennent les événements de la Rhur.

Voilà ce qu'il faut mettre en face du Maroc qui aurait pu rester un siècle, peut-être, encore impénétrable, aux roumis...

Et nous n'aurions pas connu les jours sombres et douloureux, les jours d'angoisse par lesquels nous sommes passés, la misère qui étroit le plus grand nombre d'enlre nous par la faute des « coloniaux ».

Echos et Nouvelles

Anniversaire fêté

Le 11 courant une petite fête intime avait lieu, à Sousse, chez le sénateur et Mme Gallini pour fêter l'anniversaire de sa réélection au Sénat.

Malgré son état maladif, le sénateur de la Corse fut, à son habitude, plein de verve et d'enlraîn et laissa ses convives sous le charme et l'impression que la santé reprenait le dessus.

Nous joignons nos vives et amicales félicitations à toutes celles qu'il a reçues à cette occasion de ses amis,

Le Directeur général des Finances

Nous avons appris avec plaisir le retour à la santé de M. Crancier, notre aimable et sympathique directeur général des finances qui était atteint d'une mauvaise grippe qui l'a retenu plus d'une quinzaine de jours à la Chambre.

Aux Services pénitentiaires

M. le capitaine Daver, directeur des Services pénitentiaires, a fait valoir ses droits à la retraite après vingt-cinq ans d'excellents services. Il se retire à Toulon sa ville natale et celle de M. Dastata.

Jusqu'à son arrivée, l'administration pénitentiaire était une véritable pétaudière car le chef aimait boire et ses employés profitaient de son penchant pour n'en faire qu'à leur guise; rançonnant les prisonniers, leur chardant même les victuailles qui leur étaient envoyées, du dehors, ou encore allant dans les familles de ceux-ci pleurer misère pour se faire graisser la patte. Si la famille marchait, le prisonnier pouvait tout espérer, même jouer de la fille de l'air...

Aussi l'arrivée du capitaine Daver fut-elle accueillie sans joie. Dès la prise de possession de son poste le personnel comprit que les beaux jours étaient terminés et qu'il fallait désormais filer droit et il se tint sur ses gardes.

Sans avoir à sévir outre mesure, il parvint à discipliner un personnel pour qui la discipline était chose inconnue.

Et finalement il se retire en laissant à son successeur malgré ce qu'on a pu dire ou écrire une administration, sinon modeste, du moins parfaite qui facilitera grandement la tâche.

Nous ne laisserons pas partir le capitaine Daver sans lui dire les regrets nombreux et sincères qu'il laissera en Tunisie où par la jovialité de son caractère et son aménité il ne compte que des amis.

M. STEEG Gouverneur Général de l'Algérie est maintenu

Au moment où le Gouvernement vient de renouveler pour la quatrième fois la mission à M. Steeg, Gouverneur Général de l'Algérie, notre ami M. Emile Morinaud, député-maire de Constantine publie les lignes suivantes sous le titre: Un Chef.

M. Steeg est gouverneur général de l'Algérie depuis tantôt dix-huit mois.

On peut dire de lui, à l'heure actuelle on il est bien le gouverneur qu'attendait l'Algérie.

M. Steeg est un chef. Il a su parler aux Algériens le langage qu'il fallait et jamais gouverneur ne sut mieux convaincre leur raison, émouvoir leur conscience, toucher leur cœur.

Il a fait de nombreux voyages dans l'intérieur de l'Algérie; il a visité les commerçants, conféré avec les industriels, avec les ouvriers et les fonctionnaires. Il a commenté à parcourir le bled, et a causé avec nos colons dont il a justement

admire le labeur inlassable, énergique et patient. Il a parlé aux indigènes auxquels il a su montrer le vrai visage d'une France toujours bonne, large, généreuse.

La grande majorité des assemblées algériennes, on l'a vu récemment, lui est complètement acquise. Nous souhaitons que la leçon soit comprise de tous.

Il a si vigoureusement pris en main le gouvernement à Alger que tous les services du Gouvernement général aident de toute leur âme, dans sa lourde tâche, le Gouverneur qui a su leur inspirer le goût de l'action et des initiatives fécondes. Encore quelques efforts et tout ira bien désormais au Gouvernement général. Les affaires n'y traitent pas dans les bureaux. Elles seront solutionnées dans toutes les grandes directions comme elles doivent l'être, c'est-à-dire avec le désir de bien faire, d'être agréable au public, de se montrer utile à l'Algérie.

Nous sommes heureux d'avoir à le constater nous qui, en d'autres temps, avons eu tant à critiquer la haute administration algérienne. Loyalement, nous remarquons que, d'ores et déjà, il y a progrès sur le passé.

Avant d'aller de l'avant, M. Steeg a voulu rétablir l'équilibre des finances quelque peu compromis au cours des années de guerre et d'après-guerre.

Il a tenu à voir clair dans le présent avant de préparer l'avenir.

Or, voici acquis l'équilibre financier.

Monnaie de singe

Un de nos aimables huissiers, ils sont tous aimables et sympathiques, dit la *Démocratie Tunisienne*, ne serait-ce pas, par hasard, M. Ollandini ? — s'est cassé le nez devant un contrat en bonne et due forme alors qu'il s'apprêtait à saisir les meubles d'un châtelain sacré manitou par la volonté résidentielle. Il a dressé un procès-verbal de carence. Le grand personnage, toujours prêt à encaisser n'est jamais prêt à payer.

Si, en monnaie... de singe, ce ce qui est une façon comme une autre de payer ses dettes.

Maurice Olivaint

De Gabès à Casablanca, il n'est âme qui vive qui ne connaisse le nom de M. Maurice Olivaint, le fin et délicat poète qui justigeait si bien, en des vers bien sentis, les odieux mercantis qui nous exploitaient sans vergogne pendant la guerre et du haut de son tribunal de Philippeville leur appliquait des sanctions sévères qui leur enlevaient à jamais l'encre de recommencer.

Depuis, M. Maurice Olivaint a quitté la présidence du tribunal de Philippeville pour un siège à la Cour d'Appel d'Alger où, entre deux audiences, il continue à taquiner la muse et à pondre des petits chefs-d'œuvre qui l'ont rendu si célèbre et sympathique et si populaire dans tout le département de Constantine.

Aussi apprendra-t-on avec une véritable peine l'accident grave dont il a été victime, il y a quelques jours, en rentrant chez lui, à El Biar, près d'Alger.

Le chemin d'accès qui conduit à sa

villa côtoie un profond ravin où il tomba si malheureusement trompé par la nuit très noire, qu'il se déboîta l'épaule.

Tant bien que mal, il put sortir de cette fâcheuse situation et rentrer chez lui, un médecin appelé en toute hâte procéda au remboîtement de l'humérus.

Nous faisons des vœux bien sincères pour le prompt et complet rétablissement de l'excellent malade.

Dans nos murs

Nous avons été heureux de revoir parmi nous M. Guérard, le très sympathique directeur général de la Banque de Tunisie à Paris.

Nous le prions d'agréer nos meilleurs et bien cordiaux souhaits de bienvenue.

A la Chambre de Commerce

La Chambre de Commerce a procédé Lundi à l'élection de son bureau pour l'année 1923.

Notre ami M. César Pellet, président M. M. Goin et Desportes vice présidents Lavau, secrétaire et Ducros trésorier ont été maintenus dans leurs fonctions.

C'est la dix ou douzième fois que notre ami Pellet est réélu président de la Chambre.

Nous adressons aux élus, et en particulier à notre ami, nos sincères félicitations.

Pour un tribunal de Commerce

L'Institut colonial français de Paris, qui groupe de hautes personnalités vient, dans sa dernière assemblée de réclamer pour la Tunisie l'institution d'une chambre commerciale au tribunal civil présidée par un magistrat de carrière, assisté de juges consulaires choisis parmi les commerçants notables — et non rétribués.

Ce projet est soumis actuellement aux chambres mais il prévoit une indemnité de 6.000 fr. par an pour les juges et de 4.000 pour le juge-suppléant, peut-être leur allouera-t-on aussi le tiers tunisien ce qui en ferait des simili-juges de carrière.

En route pour le bain ou la Maison Centrale

En réclamant avec l'insistance que l'on sait le départ de Brignone pour la Guyane la « Tunisie Française » a-t-elle songé à la dépense que ce transfert occasionnerait aux finances de l'Etat ?

En chiffres ronds : 2.500 francs, aussi est-ce très rarement que les condamnés à cinq ans de travaux forcés sont envoyés à la Guyane surtout quand leur conduite n'a pas laissé à désirer pendant leur détention et à plus forte raison quand ils protestent de leur innocence.

La condamnation est commuée en cinq années de réclusion et c'est probablement ce qui arrivera pour Brignone qui en ce cas irait achever sa peine à Lambèse ou à Berrouaghia.

Nécrologie

Nous avons appris avec peine la mort à l'âge de 13 ans de Mlle Arlette Gabis, fille du sympathique propriétaire des grands cafés de Tunis et du Casin.

En cette douloureuse circonstance nous prions M. Gabis et sa famille d'agréer nos plus sincères condoléances.

Fabrique de Lits
en tous genres et de tous systèmes
(Maison Française)
Expédition à l'Intérieur

V. LELLOUCHE & Cie
MAGASIN : 16, Rue Bab Souika, 16 -- TUNIS
Téléphone : 9.41

VÊTEMENTS
J. BELL
5, Rue d'Italie, TUNIS

Un complet signé J. BELL est une merveille d'élégance. Le meilleur marché de tout TUNIS.

Comptoir National d'Escompte de Paris
Société anonyme au capital de 250 millions de francs entièrement versés
AGENCES DE TUNISIE : TUNIS - BIZERTE - SFAX - SOUSSE - MONASTIR
Dépôts à vue et à échéance fixe (TAUX AVANTAGEUX)
et toutes opérations de Banque. Et toutes opérations sur titres. Location de compartiments de COFFRES - FORTS
DÉPÔT DE COLIS.

— Une autre mort est venue nous attrister, en la personne de M. J. Halton, gendre de feu Eugène Pôreire, président de la Banque de Tunisie et vice-président de la Cie Générale Transatlantique.

Nous prions la famille et la direction de la Banque de Tunisie et de la Cie Générale Transatlantique d'agréer nos condoléances émues.

LES FAMILLES NOMBREUSES

Par application des dispositions de l'annexe aux tarifs spéciaux commune G. V. 101 et 102 « Familles Nombreuses », la réduction s'applique maintenant aussi aux billets aller et retour ordinaires.

Afin de permettre la délivrance de nouvelles cartes en concordance avec ces dispositions, les chefs de famille titulaires de cartes d'identité « Familles Nombreuses », valables soit sur les Réseaux Algériens soit sur les Réseaux Métropolitains, devront adresser à M. l'Inspecteur Commercial du P. L. M., 3, rue Dumont-d'Urville, à Alger, une demande accompagnée des photographies réglementaires (la tête n'étant pas inférieure à 2 cent.) et des certificats de vie n'ayant pas plus de 15 jours de date.

La loi du 14 février 1920 n'étant applicable qu'aux sujets français, les intéressés devront joindre une pièce officielle justifiant de leur qualité de sujets ou citoyens français. Les cartes anciennes, quelle que soit la date de validité inscrite, cesseront d'être valables à partir du premier mars 1923.

PHARMACIE BLOCH
4, Avenue de France, et rue Al-Djazira
Léon BLOCH Fils
Pharmacien de 1^{re} classe
de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger
Téléphone 553

Raymond Valensi
INGÉNIEUR ARCHITECTE
22, rue de Russie — TUNIS
Dépôt de Machines Agricoles
41, Rue Al-Djazira

EXCELSIOR
le seul illustré quotidien français paraissant sur 6 ou 8 pages et donnant par le texte et l'image tous les événements du monde entier, a réduit le prix de ses abonnements.

La collection d'EXCELSIOR constitue une documentation photographique de 1^{er} ordre.

Prix des Abonnements aux Colonies : Trois mois, 18 fr. | Six mois, 34 fr. | Un an, 66 fr. En l'abonnant 20, rue d'Enghien, Paris, par mandat ou chèque postal (Compte n° 5970), demander le libé des PRIMES GRATUITES. FORTE ÉCONOMIE SUR L'ACHAT AU NUMÉRIQUE.

AGENCE GÉNÉRALE D'ASSURANCES LA NATIONALE
Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle
« LA NATIONALE VIE », dont la production pour 1921 est de 227.920.049 fr., se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant la Compagnie venant immédiatement après elle de 37.720.049 francs.
SIEGE SOCIAL : 2, Rue Pillet-Will et 17, Rue La Fayette - Paris
S'adresser pour tous renseignements chez M. J. O. FELICI, 4, Avenue de France - Tunis - Téléphone 4 79
Agent Général et Inspecteur de la Cie

C^{ie} Générale Transatlantique
Services Maritimes de la Méditerranée
AGENCE DE TUNIS
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia

Chaux Hydraulique et Ciment PAUL POTIN
DÉPÔT : Rue de Turquie (Port)
BUREAU : 22, Rue Es-Sadikia
Téléph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 réseau d'Hamam-Lif

Banque Franco-Tunisienne
de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens
La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, rue d'Alger, Tunis.

C^{ie} DE NAVIGATION MIXTE
Cie Touache - Paquebots - Poste Français
AGENCE DE TUNIS
Service régulier entre Marseille-Tunis & Tunis-Marseille
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, rue d'Alger.
L'Agent principal : Casimir PÉDELUPÉ.

G^{de} DISTILLERIE TUNISIENNE G. & E. LICARI
USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS
Liqueurs de premier choix - Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet Licari
Récompenses à plusieurs expositions et concours. Médaille d'or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900.

La Côte du Soleil Korbous
Etablissement Thermal sous la Direction d'un médecin. — Masseurs diplômés expérimentés
Les Hôtels sont exploités par la compagnie, avec des prix de pension de 25 frs par jour l'Hôtel des Thermes 20 frs. à l'Hôtel des Sources comprenant chambre, petit déjeuner du matin, déjeuner et dîner (vin non compris)
Un restaurant cachir est installé à Korbous.
Location de villas et d'appartements.
Transports automobiles en auto-car - Maison Berliet, Avenue de Carthage. Départ à 8 h. du matin. Retour à Tunis à 18 h 1/2

MUNICIPALITÉ DE TUNIS
AVIS
La Municipalité de Tunis désire acquérir une moto-pompe à incendie d'un débit horaire de 60 mètres cubes, modèle remorqué muni de Ducasble.
Les modèles de soumission seront remis aux intéressés par la direction des Travaux de la Ville.
Les soumissions, sous pli recommandé, devront parvenir à la Municipalité le 15 février au plus tard.

POUR VOS TRACTEURS POUR VOS AUTOS
N'employez que l'huile Victorine reconnue la meilleure, ayant fait ses preuves depuis 15 ans. **Comptoir Général des Produits Lubrifiants.** Av. J.-Ferry - Tunis

PHARMACIE BLOCH
4, Avenue de France, et rue Al-Djazira
Léon BLOCH Fils
Pharmacien de 1^{re} classe
de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger
Téléphone 553

Raymond Valensi
INGÉNIEUR ARCHITECTE
22, rue de Russie — TUNIS
Dépôt de Machines Agricoles
41, Rue Al-Djazira

POURQUOI CES MARQUES DE L'AGE !
Quand un seul pot peut vous rajeunir et vous embellir en même temps.

Pour réaliser le désir si naturel de la femme de conserver sa beauté et de prolonger sa jeunesse, la crème joue à l'heure actuelle un rôle capital. Mais souvent son rôle n'est pas assez efficace du fait même que la crème employée est une simple crème de toilette qui ne peut que protéger la peau contre les intempéries. La Crème Tokalon est l'idéale combinaison d'une excellente crème de toilette et d'une véritable crème de beauté : elle nettoie et purifie la peau jusqu'au fond des pores et, contenant des aliments dermatiques artificiellement pré-digérés, constitue un réel régénérateur qui revivifie les tissus. La Crème Tokalon donne à l'épiderme une étonnante apparence de jeunesse car elle le nourrit véritablement, lui infusant ainsi une nouvelle vie. Elle fait complètement disparaître les rides précoces et les marques de l'âge, ainsi que les points noirs, les pores dilatés et autres défauts de la peau. Elle tend à remplir les joues creuses et raffermir les muscles mous et flasques. La Crème Tokalon est absolument non-grasse et ne laisse donc aucune trace de luisant, elle n'occasionne pas de pousse de duvets et n'irrite pas l'épiderme le plus délicat. Un simple essai vous convaincra que cette crème rehausse merveilleusement l'éclat et la beauté de votre teint et de votre peau. Si, au bout d'un seul pot, vous n'êtes pas plus que satisfaite de vous voir rajeunir et embellir, la maison Tokalon, 7, rue Auber, Paris, s'engage formellement à vous rembourser votre argent sur simple demande. Un certificat de garantie à cet effet est joint à chaque pot. Vous trouverez la Crème Tokalon dans toutes les bonnes maisons.

Aux Armes & Munitions de France
Spécialité de Fusils à baguette, à percussion Centrale et à Hammerless
Choix de Révolvers et Pistolets automatiques
Vente de Poudre de l'Etat
TAIEB ELLAMTI - SOUSSE
Téléphone 80 = Télég. TAIEB ELLAMTI - Soussse

- RESTAURANT DU JAPON -
G. FIORINI & C. FALORNI, Propriétaires
— 7, Rue Amilcar — TUNIS —
Service à la Carte — Repas sur commande — Vraie Cuisine italienne — Spécialité de Ravioli et Cassate — Vins Fins de la Maison ROUFFE de Naples — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite
Procédés et brevets A. NOBEL
PELLET César, Agent
DEPOSITAIRE A TUNIS : 3, Rue de Vesoul, 3
Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Méches de mines 3 tissus goud round. Télég. 1.39 - Adresse Télég. : PELLET T. Tunisie

L'Huile qui graisse le plus
« Vacuum Mobiloil »
Marque « GARGOYLE »
Maison A. MODIGLIANI
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie
5, Rue Saint-Charles — TUNIS
Télég. Import-Tunis Téléphone : 0.74

Société Générale
POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE
Société Anonyme fondée en 1874 au Capital : 500.000.000
Siège Social à Paris : 54 et 56 Rue de Provence
Agences de Tunisie : TUNIS, SOUSSE, SFAX
Principales opérations
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts ; Escomptes et recouvrements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrances de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.
Correspondants sur toutes les places de France et l'Etranger

Maisons Recommandées
TUNISIA-PALACE 1^{er} ordre, au centre de Tunis près des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres, cuisine réputée à prix fixe et à la carte, ascenseur.
PRODUITS ALIMENTAIRES et denrées coloniales — **Boccaro et Nizard** — Gros et Demi-Gros — Expédition à l'Intérieur — 1, Rue Léon-Roches - Tunis.
Grand Hôtel de France — Premier ordre — L. deLacroix, propriétaire — Soussse (Tunisie).
Belle Jardinière — Vêtements et tout ce qui concerne la toilette pour Hommes — A Combray, 5 et 7, rue d'Angleterre et 17, rue d'Italie en face la Poste — Tunis.
Pianos et Musique, 5, rue Es-Sadikia -- Tunis
J. & A. BEMBARON. Vente, échange et location de Pianos.
Entreprise Générale des Travaux Electriques
E. A. Minaud et Fils, anciens Auctouturier et Minaud - 7, rue Léon-Roches, Tunis — réparations - Magnéto - Toutes Machines Electriques Rebobinage - Enroulement.
Les GALERIES PARISIENNES Alphonse Licari, pp^{tes}. 1, Place Pichon - Soussse — Ghapoteux - Chaussures - Confections - Bonneterie - Parfumerie des 1^{res} marques connues - Ateliers de Modes — Maison de toute confiance —
Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », avenue de France - Tunis — Brami frères et Cie, pp^{tes}.
Pharmacie Scemama diplômé de la Faculté de Médecine de Montpellier, 53, rue des Maltais - Tunis — Maison Française.
Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Guénod — 1^{re} Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun - Tunis.
Mercerie Parisienne. — Jacques Bismuth, 6 Av. de France - Tunis. — Hantes nouveautés. — Seul Dépôt du gant « Perrin » des parapluies « Revel » et parfumerie « Arys ». — Fournitures complètes pour couturières et coiffeuses.
Horlogerie - Bijouterie - Joaillerie - Spécialité de bijoux arabes — Maison LADISLAS, 4, avenue de France - Tunis.
Artificiers — PAONESSA, père et fils, rue de Bretagne - Tunis.
SEMPRE AVANTI — Brasserie de la Bourse Ancienne Brasserie Bellevue GIUSEPPE BUX, propriétaire - Soussse Tunisie — Compositions de premier choix - Liqueurs d marque.
Horlogerie Bijouterie Joaillerie H. BIANCHI 117, Avenue de France — Tunis. Chronomètres LIP de haute précision.
Grand Hôtel de France - Sfax — 1^{er} ordre — propriétaire — Eau courante dans toutes les chambres - Cuisine soignée - Service irréprochable.
Droguerie de la Poste. — S. Attal, 15, rue d'Italie en face la Poste Tunis. — Produits photographiques, produits chimiques etc.
MANSOUR BEN GEMAA — Shyp Champ-ler — Fournitures Générales pour la Marine - Sfax Tunisie — Maison fondée en 1900
MAURICE AZERM 11, 11, rue d'Italie et 11 Sadikia Tunis — Télégr. AZERM Tunis — Téléph. 8.48 -- Quincaillerie - Ferronnerie - arti. de ménage et chauffage - Fournitures générales pour mines et entreprises de travaux publics.
Importation-Exportation de tous produits — Mohamed Ellamti, négociant, rue de Franco Soussse Tunisie — Adresse télég. : Mohamed Ellamti - Soussse.
JAMAIS rien ne vaudra MAUD
L'Eau et la Poudre de riz
Le Gérant : E. LUMBROSO
Imp. de la Renaissance 11 r. Al-Djazira — Tunis

Office Français Immobilier et Commercial « Assurances »
(17^{me} ANNÉE)
28, Rue d'Italie - TUNIS — Téléph. 18.96
Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc. et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance « OFFICE FRANÇAIS ».
Rien à payer si la vente n'est pas conclue par l'entremise de l'Office.
L'« OFFICE » se charge aussi de prêts hypothécaires, placement de capitaux, immatriculations, expertises amiables, actes sous-seing privé, formalités pour permis de recherches de mines, assurances toutes branches.
Nos « PETITES ANNONCES » rue d'Italie, sont toute l'année gratuites.

Maison R. WALLUT & C^{ie}
(R. Wallut, G. Hofmann et C. Lacroix)
89, Rue de Portugal - TUNIS
Machines Agricoles et Industrielles
des Premières Marques
TRACTEURS & MOTO - CHARRUES
Catalogues et Références Franco sur demande

Banque de Tunisie
Société anonyme au Capital de 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis, 3, Rue Es-Sadikia
Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAX
Emission de chèques et lettres de crédits — Change de monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue au terme et toutes opérations de banque.
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

MATERIAUX DE CONSTRUCTION
B. BISMUTH
Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie
Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire
Fers, aciers marchands, tôles noires et galvanisées
Fil de fer à fourrage 13-14-15
BUREAUX : 8, Rue Es-Sadikia
Entrepôt : Rue de Portugal prolongée — TUNIS Tél. 1.9

Office Français Immobilier et Commercial « Assurances »
(17^{me} ANNÉE)
28, Rue d'Italie - TUNIS — Téléph. 18.96
Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc. et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance « OFFICE FRANÇAIS ».
Rien à payer si la vente n'est pas conclue par l'entremise de l'Office.
L'« OFFICE » se charge aussi de prêts hypothécaires, placement de capitaux, immatriculations, expertises amiables, actes sous-seing privé, formalités pour permis de recherches de mines, assurances toutes branches.
Nos « PETITES ANNONCES » rue d'Italie, sont toute l'année gratuites.